La débâcle du syndicat Morgan.

Presse Associée.

New York, 11 janvier—Le président John A. McCall a retiré la souscription de $10,000,000 d'or faite par la New York Life Insurance Company au grand syndicat des bons.

M. McCall recommande en même temps à M. J. Pierpont Morgan la dissolution du syndicat, attendu que ses services ne semblent plus nécessaires.

La Traders National Bank, la Equitable Life Association Society et le Mutual Life, qui commandent de vingt à vingt-cinq millions de dollars d'or, ont décidé de souscrire au nouvel emprunt.

DERNIERE HEURE.

Mort du primat protestant d'Irlande.

Presse Associée.

Londres, 11 janvier.—La mort du très révérend Robert Samuel Gregg, D. D., archevêque protestant d'Armagh et primat d'Irlande, est annoncée.

La destination de l'escadre volante de l'Angleterre.

Presse Associée.

Londres, 11 janvier—Le *Globe* dit cette après midi qu'il apprend, de bonne source, que la destination première de l'escadre volante anglaise sera la Méditerranée. Le journal ajoute que les navires qui pourraient éventuellement être envoyés à la baie de Delagoa passeraient par le canal de Suez; de sorte que l'amirauté demeurerait en communication avec eux jusqu'au dernier moment.

Dans l'Etat Libre d'Orange.

Indignation exprimée à propos des procédés anglais.

Presse Associée.

Bloemfontein, Etat libre d'Orange, 10 janvier—A une séance extraordinaire de la Valkaard, appelée pour prendre en considération la question du Transvaal, les débats ont été ouverts par un discours du Président.

Il a exprimé la plus grande indignation pour "l'impardonnable insouciance et la présomption arrogante avec lesquelles, en temps de paix, le territoire du Transvaal a été violé par le principal fonctionnaire d'une nation amie."

L'orateur a ensuite ajouté que la paix de l'Afrique avait été troublée, et il s'est étendu, avec grand plaisir, a-t-il dit, sur la répudiation par Sir Hercules Robinson, gouverneur de la colonie du Cap, des actes du docteur Jameson, ainsi que sur la répudiation de ces mêmes actes par le ministre des colonies de l'Angleterre, M. Joseph Chamberlain.

Le président a fait allusion à la victoire des Boers et a exprimé l'espoir que l'intervention du gouverneur Robinson aura pour résultat une solution pacifique du différend.

Le Testament de Max Lebaudy.

Mlle de Marsy refuse une énorme fortune.

LES MAITRES-CHANTEURS.

Presse Associée.

Paris, 11 janvier—Malgré les rumeurs du contraire, Max Lebaudy, le jeune millionnaire qui semble avoir été conduit à la mort par des maîtres-chanteurs et autres, a réellement légué sa fortune à Mlle de Marsy, une actrice célèbre de la Comédie-Française.

Quoique cette fortune soit estimée de trente-cinq à cinquante millions de francs, Mlle de Marsy refuse de l'accepter. Mais on sait que la famille Lebaudy lui fera une magnifique donation.

Les chantages découverts sont la sensation du jour à Paris.

Le vicomte Elric de Civry, rédacteur de l'*Echo de l'Armée*, arrêté le 9 janvier dernier pour chantage envers Max Lebaudy, est le fils de l'excentrique duc Charles de Brunswig et de sa femme morganitique anglaise.

De Civry était le pseudo-ami et secrétaire confidentiel de Lebaudy, aux appointements de cinquante mille francs par an.

Les prétendus amis du défunt jeune homme l'ont tous volé, à l'exception de Mlle de Marsy, qui a employé son influence avec succès pour empêcher Lebaudy de déserter et l'éloigner de ceux qui complotaient sa ruine physique et financière.

On dit que Max Lebaudy devait épouser Mlle de Marsy à l'expiration de son temps de service dans l'armée.

Un Navire de Guerre Portuguais Envoyé à Lorenzo Marquez.

Presse Associée.

Lisbonne, 11 janvier—Le croiseur portuguais Vasco de Gama, maintenant à Aden, a reçu l'ordre de partir pour Lorenzo Marquez.

A Captown.

Presse Associée.

Captown, 10 janvier—Un certain ressentiment existe parmi les Hollandais, aussi bien que parmi les Anglais, au sujet de l'intervention de l'Allemagne dans les affaires de l'Afrique du Sud.

Une grande excitation règne dans la ville où il coure des rumeurs étranges, entre autres que la Grande Bretagne a envoyé un ultimatum au gouvernement du Transvaal.

Suicide du banquier Mayer à Paris.

Le scandale Lebaudy.

Presse Associée.

Paris, 11 janvier—M. Mayer, un banquier compromis dans les scandales de Panama, s'est suicidé en se tirant une balle de revolver dans le bureau qu'il occupait dans sa banque. On suppose que la cause de son suicide est le scandale Lebaudy.

Jeudi dernier, il a été annoncé que M. Balensi, également un banquier accusé de chantage envers Lebaudy, et contre qui un mandat d'amener était lancé, s'était enfui en laissant un passif de six millions de francs, dont deux millions appartenaient à la succession du jeune homme.

Le 7 janvier, le comte Cesti, qui se prétend aussi banquier, a été arrêté sous l'accusation d'avoir frauduleusement obtenu un million de francs de Max Lebaudy.

L'Anniversaire de la proclamation de l'empire d'Allemagne.

Presse Associée.

Berlin, 11 janvier— Il est annoncé semi-officiellement aujourd'hui que le prince de Bismarck ne pourra se rendre à Berlin à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de l'empire d'Allemagne, le 18 janvier prochain.

Bismarck s'est vu dans la nécessité de demander à Sa Majesté de l'excuser, à cause de santé qui ne lui permettrait pas d'entreprendre le voyage de Berlin.

Commande de l'amirauté anglaise

Presse Associée.

Londres, 11 janvier—L'amirauté vient d'ordonner la construction de quatre nouveaux contre-torpilleurs d'une vitesse de trente nœuds, et des préparatifs de guerre semblables sont ordonnés dans les divers arsenaux maritimes.

Guillaume croit à la paix.

Presse Associée.

Berlin, 11 janvier—L'empereur Guillaume a entendu aujourd'hui à midi le rapport du baron Marschall Von Bieberstein, ministre des affaires étrangères, au sujet de la situation politique, et il a exprimé sa confiance dans le maintien de la paix.

Interpellation prochaine.

Presse Associée.

Berlin, 11 janvier—Herr Leibnecht, soutenu par quarante-six députés socialistes, interpellera, la semaine prochaine au Reichstag, le prince de Hohenlohe sur la position du gouvernement allemand dans la question du Transvaal.

A Londres.

Nombreuses Conférences.

Presse Associée.

Londres, 11 janvier—Le comte Von Halsfeldt-Wildenburg, ambassadeur d'Allemagne à Londres, a eu une longue conférence avec le marquis de Salisbury après la séance du cabinet

Le baron de Courcel, ambassadeur de France, est arrivé plus tard.

Le prince de Galles s'est entretenu pendant une heure et demie avec M. Chamberlain, ministre des colonies, en vue de déterminer les relations exactes du duc de Fife, mari de la princesse Louise de Galles, avec la compagnie de l'Afrique du sud, dont il est un des directeurs.

On a annoncé récemment que la reine Victoria avait donné au duc de Fife l'ordre de résigner ses fonctions. La correspondance de l'empereur Guillaume a été également l'objet de la discussion. Une grande importance est attachée à cette entrevue.

Marchés Divers.

Paris, 11 janvier, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 101 francs 35 centimes à compte.

Londres, 11 janvier.—Consolidés au comptant 106 1/8, à terme 106 1/8.

Liverpool, 11 janvier—Coton spot—Demande bonne et les prix modérés.

Ventes 8,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation, y compris 7,500 américain. Recettes 12,000 balles, 8700 coton américain.

Futurs—calmes à l'ouverture et calmes à la clôture.

Livraison en janvier 4 28/64, janvier et février 4 27/64, février et mars 4 27/64, mars et avril 4 26/64, avril et mai 4 26/64, mai et juin 4 26/64, juin et juillet 4 26/64, juillet et août 4 26/64, août et septembre 4 24/64, septembre et octobre 4 18/64.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 12 Janvier 1896.—Indications: Pour la Louisiane.—Temps beau plus chaud; vents du sud.

Température du 11 janvier 1896
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens
No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	46	7
Midi	62	15
3 P. M.	66	17
6 P. M.	64	16

Mariages, Naissances et Décès; Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Philip Pecunia à Mlle Amelia Arena, Ferdinand Jaubert à Mlle Blanche Mollo, Briston Dixon, Jr, à Mlle Laura Datensboroug, Joseph Tonney à Mlle Harriet Jones, Julius Avoort à Mlle Marie Cécu, Adolphe Jeannetty à Mlle Victorize Tourneau.

NAISSANCES—Mmes Henry Meier, une fille; Gustave Schmehr, une fille; N. Rivière, une fille; Lucien Charles, une fille; Walter Dwelle, une fille; Théodore Roman, une fille; Joseph Larose, un garçon; John Stadler, un garçon; Isham Lewis, un garçon.

DÉCÈS.—Charles Kramer, 63 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Henry Gobet, 51 ans, 2500 Washington; Sœur Mary Joseph, 65 ans, Couvent de la Sainte Famille; John Sullivan, 41 ans, Hôtel Dieu; Paul Traban, 6 mois, 152 Conti; Annie Mariana, 20 ans, 319 N Rocheblave; Mme Mary Lucy, 21 ans, 1417 Music; Walter Peyronnin, 3 mois, 1018 Piété; Veuve Clara Ohlmeyer, 78 ans, 1017 Louisa; Nick Joseph, 1 an, 7429 Esther; Louis Fettel, 53 ans, 1015 Dumaine; Michael Ray, 50 ans, 739 Terpsichore; Sophie Schuehr, 1 mois, 18 à Claiborne; Corinne Walker, 64 ans, 2111 Orléans; Manuel Bermudez, 64 ans, 9 jours, 242 1-2 Dumaine.

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations.

Mme J. Krantz à la Mutual Building and Loan Association, deux terrains bornés par les rues Canal, White, Dupré et Cleveland, $1,050

P. J. McNamara à Mme G. Lafourcade, deux terrains bornés par les rues Magnolia, Camp, Cadiz et Valence, $2,000.

Héritiers de H. Bood à Mme B. F. Albertson, deux terrains bornés par les rues Broadway, Pin, Maple et Burthe, $575.

Security Building and Loan Association à G. C. Walshe, deux terrains bornés par les rues Dufossat, Bindonquet Sonat et Pitt, $3,000.

F. Kaiser à Robert Carey, une portion de terre bornée par les rues Adèle, Tchoupitoulas, Rousseau et St André, $1,500.

T Starkey et als. à H. A. Winter, deux terrains bornés par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Saratoga et Franklin, $1,500.

J. J. Gorman et als., à J. Gorman, un terrain borné par les rues Terpsichore, Liberté, Howard et Félicité, $1,700.

J. Gorman à Mlle B. M. O'Brien, la même propriété, $1,700.

Le Shérif Civil à A. M. Haas, une portion de terre bornée par les rues Arabella, Jeannette, Pitt et Nashville, $2050.

American Homestead Association à Mme E. A. Maignan, un terrain borné par la rue Washington, la Promenade Carondelet et Grande Route St Jean, $1,400

Mme C. I. Bothe à la American Homestead Association, un terrain borné par les rues Français, Prieur, Tonre et Johnson, $550.

American Homestead Association à A. Meyer, une propriété, $800.

P. Tonque à C. Wilt, trois terrains bornés par les rues Poplar, Ogden, Jeannette et la levée de Protection, $600.

D. Joffrey à la Eureka Homestead Association, un terrain borné par les rues Berlin, Chestnut, Camp et Milan, $2125.

J. A. McMahon et als. à Fred Hoeft, un terrain borné par les rues St Claude, Poet, Remparts et Espagne, $1400.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

Martin Druham, Matthew Garry, Catherine B. Barr, Patrick Finn et Ellen Casey.

On demande l'émancipation d'Elena Cantier.

H. F. Lewis et Cie vs S. W. Cotton, Jr, et Oscar Heild—$450 sur un compte-courant.

Louis Lucas vs John B. Courtade—$2,017 10, concession de jugement.

Albert G. Tilton vs Lancashire Fire Insurance Co.—$1,500 sur une police d'assurance.

Première Cour de Police Correctionnelle.—Léon Canron, Laura Benterman et Andrew Lawler—allures suspectes, $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Wm Holland—violation de l'ordonnance 5046; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

Geo. Clay, vol avec effraction, $1,500; Sam Woodruf, l'essaire, $250; Richard Cannon, larcin, $250; Tom Tremble, abus de confiance, $250.

Edward Geary—meurtre; renvoyé en prison sans bénéfice de caution.

Voleur découvert.

Vers sept heures, hier soir, pendant que les membres de la famille du docteur W. Herman étaient réunis dans la salle à manger de leur résidence, rue Calliope, au No 1535, un nègre du nom d'Augustus Wm Lewis, s'est introduit dans la maison, et avait déjà gagné le second étage, quand il a été découvert par M. L. E. Riddle, un pensionnaire, qui se rendait dans sa chambre.

Se voyant découvert, le voleur s'est réfugié dans un cabinet de toilette. M. Riddle s'est précipité et a fermé la porte sur lui.

Les agents de police ont été appelés et ont écroué Lewis au poste du second precinct.

L'Hon. Ch. H. Schenck, notre Trésorier de Ville.

Il y a quelques jours, notre aimable confrère, le *City Item*, publiait un excellent article sur un homme qui jouit ici de l'estime, de la considération de tous les honnêtes gens, sans distinction de parti ou d'origine. Nous voulons parler de l'Hon. Ch. H. Schenck, le trésorier actuel de la ville de la Nouvelle-Orléans. Voilà, en effet, plus de trois ans que M. Schenck occupe ce poste de confiance et la façon dont il y gère les affaires de la communauté lui fait le plus grand honneur; elle le place d'emblée au premier rang des meilleurs fonctionnaires qu'ait jamais eus la Nouvelle-Orléans. Nous sommes d'autant plus heureux de rendre spontanément et publiquement hommage aux rares qualités morales et intellectuelles de cet excellent homme, qu'il fait, par son origine, partie de la coterie à laquelle nous nous adressons de préférence. Il est, en effet, Français de naissance, il nous vient de cette partie de la France qui fournit à l'émigration de ce pays ses meilleurs éléments, au double point de vue de l'instruction et de l'honorabilité de la vie—de l'Alsace. Elevé avec soins par des parents aisés qui avaient su lui donner une brillante éducation, il avait en, tout jeune encore, l'idée de venir chercher fortune en Amérique. Il y débarqua en 1853. Après avoir parcouru une partie de l'Ouest, il vint s'établir à la Nouvelle-Orléans, où il fut assez longtemps employé à la Compagnie de l'Adams Express dont les administrateurs, et spécialement le Col. Pharr, lui avaient voué une sincère amitié et une grande estime.

C'est en 1867 qu'il fonda en société avec le regretté M. H. Fonciah, un commerce de poissons, d'huîtres et de glace dans lequel, grâce à un travail intelligent et à une habile entente des affaires, il se fit une position enviable. Conduit peu à peu par ses relations et par les circonstances à se mêler des affaires de la ville et de l'Etat, il y fit preuve d'une justesse de vues et d'une droiture trop rares, malheureusement, dans la classe des politiciens. Membre de la législature d'Etat en 1874, du Sénat de la Louisiane, en 1888, il fut enfin, en 1892, élu trésorier de la ville, poste qu'il occupe encore, à la satisfaction de tous, amis et ennemis de l'administration.

M. Schenck n'est pas seulement un fonctionnaire d'une intégrité à toute épreuve, dont la conduite est restée à l'abri de tout soupçon, comme le nom, pur de toute tache, c'est aussi un homme bien élevé, affable, bienveillant et d'une courtoisie que l'on ne rencontre pas toujours dans les bureaux des administrations municipales et d'Etat. C'est beaucoup sans doute de savoir s'assurer l'estime et la confiance de ses concitoyens; mais la conquête n'est complète que quand, ainsi que M. Schenck, on a gagné leur amitié et leur reconnaissance.

Fin des Débats sur la Question d'un Changement de Jurisdiction dans l'Affaire Hart.

Le troisième jour des débats sur la question d'un changement de jurisdiction dans l'affaire Hart a mis fin, hier matin, au long interrogatoire des citoyens appelés à donner leur opinion.

A dix heures un quart, l'audience a été ouverte, avec les juges Moise et Ferguson au tribunal.

Les personnes suivantes ont déclaré que, dans leur opinion, Hart pouvait obtenir un jugement équitable dans la paroisse:

MM. T. J. Stanton, Horatio Lange, H Gardes, J. Pollock, F. O. Trépagnier, W. C. Fowler, Adolph Schreiber, W. H Masters, Nicholas Burke, E. C. Fenner, G. R. Westfelt, James T. Hayden, Jules Aldigé, Ulysse Larousseni, B. J. Montgomery, C. P. Ellis, I. L. Lyons, E. P. Cottraux, Walter D. Denègre, J. C. Murphy et H. Tasso.

Après la déposition des personnes susnommées, M. Butler a proposé de soumettre l'affaire sans plaidoiries, mais les avocats de Hart ont refusé.

A midi la cour s'est ajournée sans avoir fixé de date pour l'audition des plaidoiries.

Vol.

Félix Bergeron a été mis en état d'arrestation, hier après-midi, par les détectives Stubbs et Littleton qui l'ont écroué au poste du troisième précinct.

Il paraît que Bergeron occupait une chambre au No 633 de la rue Decatur, avec Martelin Emilien, et que ce dernier en s'éveillant hier matin, s'est aperçu que son compagnon avait disparu, en emportant une somme de $30 lui appartenant. Emilien s'est aussitôt rendu à la station de police où il a déposé une plainte.

électrique.

Hier soir, vers six heures, M. Patrick McCann, un courtier de sucre, âgé de 55 ans et domicilié rue Thalie, près Carondelet, se trouvait à l'angle des rues Gravier et Carondelet, lorsqu'il a été renversé et grièvement blessé à la tête par le char électrique No 177 de la ligne des rues Annonciation et Erato, en charge de l'électricien William Glily et du conducteur D. T. Setton.

L'ambulance a été mandée aussitôt et les étudiants ont fait transporter le blessé à l'hôpital.

Après avoir examiné la blessure, les médecins ont déclaré une fracture au crâne. L'electricien Glily s'est rendu au poste du premier precinct, où il a été mis sous caution.

A une heure avancée de la nuit, le représentant de l'*Abeille* se trouvait à l'hôpital: M. McCann n'avait pas encore repris connaissance.

L'héritier vrai ou prétendu de Fanny Sweet.

Si les télégrammes envoyés de Sacramento, au coroner de la Nouvelle Orléans, disent vrai, Fanny Sweet, autrement, Mme Fanny Hickley-Mills aurait un héritier, contrairement à ce qu'elle aurait déclaré elle-même, à ce que déclarent les personnes qui vivaient avec elle et ont assisté à ses derniers moments.

Elle avait commencé par distribuer ses biens à différents individus et à des institutions religieuses ou charitables; puis elle avait, quinze jours avant sa mort, cassé ce testament.

Les biens, se montant à $75,000, allaient donc revenir à l'Etat, et l'administrateur avait déjà pris possession de tout ce qu'elle laissait.

Le Dr Maylie, coroner-assistant, a reçu la nouvelle avec surprise et il a répondu qu'il n'avait rien à voir dans cette affaire, attendu que, toute la succession était entre les mains de l'administrateur public. L'héritier en soi-disant te', qui habite Sacramento, sera probablement bientôt à la Nouvelle-Orléans.

$75,000, voilà une aubaine qui n'est pas à dédaigner.

Le prix du transport d'un chapeau.

L'*Akbar* d'Alger reçoit d'un de ses lecteurs le compte détaillé des sommes que lui a coûté un chapeau de feutre mou, qu'il avait commandé à Paris et s'était fait expédier en grande vitesse à Affreville, petite localité des environs de Miliana.

"Chemin de fer de Paris à Marseille, 2 fr. 05; transport de Marseille à Alger, 1 fr. 50; transport du quai d'Alger à la gare, soit 20 mètres environ, 1 fr.; transport d'Alger à Affreville, 0 fr. 75; lettre d'avis, 0 fr. 15 —Total, 5 fr. 45

"Si encore le transport était rapidement fait; mais pas du tout: l'expédition a été faite le 28 octobre et le colis arrivait en gare le 29 novembre. Et c'était en grande vitesse!"

Notre confrère compète notre édification par l'exemple d'une ombrelle achetée 9 fr. à Paris et qui a coûté 12 francs de transport

Et encore celui d'une canne venant de Bordeaux et d'un parapluie venant de Paris, qui ont coûté la modique somme de 22 francs pour le transport.

SALLE DE L'ARTILLERIE WASHINGTON.

Conférence de M. Talmage sur le "School of Scandal"

Qui, parmi nous, s'il n'a vu, entendu, applaudi le Dr Dewitt Talmage, ne le connaît au moins de réputation? à la Nouvelle-Orléans, on ignore son genre d'éloquence; il n'a fait ici qu'une seule apparition, il y a bien longtemps de cela, en 1884. A l'ouverture de notre Exposition Universelle, il avait été chargé de faire la prière d'ouverture — prière originale, éloquente, grandiose, si l'on veut, mais qui ne pouvait donner à l'immense auditoire de ce jour-là, une idée juste de la valeur oratoire de l'éminent prédicant.

Cette fois, au moins, c'est-à-dire jeudi soir, à la Salle du Washington Artillery, nous allons pouvoir le juger et l'apprécier, comme il le mérite. Le sujet qu'il traite dans sa conférence (School of Scandan) se prête à une foule d'aperçus ingénieux et donne libre carrière à la pensée du philosophe comme aux brillantes qualités de l'orateur.

Il va nous être permis de connaître un des plus grands maîtres de la parole, sur le Continent Américain, et cela ne nous coûtera pas bien cher: de 50 cents à $1.50 les sièges réservés.

On peut se procurer des places au magasin de musique de M. Grunewald, 715 rue Canal.

Hâtez-vous si vous voulez être convenablement places.

Au Bénéfice des vieux et des orphelins des officers et soldats cubains.

La junte cubaine de New York vient d'organiser une société mi-partie américaine, mi-partie hispano-américaine, en vue de venir au secours des veuves et des orphelins des soldats et officiers morts au service de l'indépendance de cette malheureuse île.

Ce n'est pas une question de parti, de nationalité ou d'Américanisme qui s'agite ici; il s'agit tout simplement de venir au secours du malheur, d'alléger des souffrances immérithées, et nous croyons que tout le monde parmi nous répondra à l'appel qui lui est fait, au nom de la Charité.

La société dont nous parlons a établi des succursales dans toutes les grandes villes de l'Union. Celle de la Nouvelle-Orléans vient d'organiser dans ce but un grand concert qui doit être donné à la salle des Odd Fellows, le lundi 20 courant, à 8 heures du soir. L'élite des artistes et des amateurs de la Nouvelle-Orléans a offert généreusement son concours à cette bonne œuvre.

Nous voyons figurer sur la liste des exécutant Miss Grace Kellogg, M. J. A. Billand, Mme Alice Fuchs-Flantte, M. Henry Wehrman et Miss Florence Hinberwald.

Nous reviendrons plus tard sur cette intéressante fête musicale.

Mort subite.

James A. Hagg, âgé de 32 ans, a été trouvé mort hier matin, dans une charrette, à sa résidence de la rue Annonciation, au No 2350.

Il paraît que Hagg était sous l'influence de la boisson, quand il est rentré chez lui l'avant-dernière nuit, et qu'il s'est couché dans la charrette, où son père l'a découvert, hier matin.

La meilleure de toutes les Poudres-Levain.—Dernier rapport du Gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

AFFAIRE DUDOUSSAT.

Arrêt définitif.

Enfin, la Cour Suprême vient de rendre son arrêt définitif et sans appel, dans l'affaire d'habeas corpus de Dudoussat.

Tout espoir est perdu, pour lui. La Cour a rejeté la demande et l'arrêt, rédigé et lu par le juge Breaux, a été signé par le Président de la Cour, Nicholls, et par les juges Watkins, McEnery et Miller—ce qui veut dire qu'il a été rendu à l'unanimité, et qu'aucune voix parmi les magistrats n'a pu se faire entendre en faveur du condamné.

Nous ne pouvons ni ne voulons entrer dans les détails du document sérieusement et longuement élaboré par le juge Breaux et qui a servi de base à la fatale sentence. Pour quiconque lira dans le texte ce consciencieux travail, il deviendra évident que les juges ont, dans cette affaire, fait preuve d'un grand savoir en même temps que d'une parfaite impartialité. Ils ont rejeté la demande, parce que décemment, consciencieusement, au triple point de vue des principes, des précédents et de la simple équité, ils ne pouvaient l'accorder. Cela est triste; mais cela est juste et il ne nous arrivera jamais de murmurer contre les arrêts de la justice que nous regardons comme la chose la plus sacrée qu'il y ait au monde. Mais, pour Dieu, qu'elle soit égale pour tout le monde, et que chacun soit récompensé ou puni, en raison de ses mérites et non en raison de son argent ou de son influence.

Il ne reste plus aux exécuteurs de la loi qu'à se conformer à l'arrêt de la Cour Suprême. Laissons donc passer la justice et qu'elle puisse, jusqu'au bout, accomplir son œuvre.

Les Phunny Phorty Phellows et le Deuxième District.

Nous parlions, tout récemment, d'un banquet que venaient de donner, au centre du quartier français, cette société d'aimables viveurs, de joyeux compères qu'on appelle et qui s'intitulent eux-mêmes les Phunny Phorty Phellows—société à moitié, sinon en grande majorité, composée d'Américains, qui adorent le quartier français et grillent du désir de le relever. Mais encore faut-il qu'ils soient plus ou moins convenablement aidés dans cette tâche ardue par les habitants du quartier.

Nous recevons à ce sujet, la visite de M. Weinfurter, l'ingénieur propriétaire du Jewelry Palace. M. Weinfurter voudrait que la procession des "Phorty Phunny Phellows" parcourut une partie du Deuxième district. Il a raison, et nous croyons que la joyeuse société ne demande pas mieux que de mettre son dessein à exécution; mais il n'est que strictement juste qu'elle trouve parmi nous quelque encouragement.

Il existe, à propos de notre district, une erreur lamentable. On s'imagine qu'une enquête, une dépense faite dans notre district, ne peut rapporter. Demandez-en des nouvelles à ceux qui ont eu le courage d'établir en plein quartier français des lignes de cars électriques. Ils vous diront qu'ils n'ont qu'à s'en louer.

La circulation a doublé, triplé sur leurs lignes et il se trouve que l'argent qu'ils croyaient avoir placé comme à fonds perdu, devient une excellente spéculation.

Allons, messieurs, un peu plus de courage, un peu plus de confiance en vous-mêmes, un peu plus d'esprit d'initiative, et vous relèverez tout votre district, et avec votre district, la valeur de vos propriétés.

Les femmes qui votent.

Dans la petite commune de Bronzet-les Alas, la question de l'émancipation de la femme et de la reconnaissance de ses droits électoraux vient de faire un grand pas. Il y a quelques jours, en effet, a eu lieu dans cette localité une élection à laquelle les dames seules ont pris part.

Voici à quelle occasion: chaque année, deux fournisseurs étaient désignés pour cuire le pain de la commune. Cette désignation ayant soulevé plusieurs contestations, le maire décida que, pour l'année 1896, les deux fournisseurs seraient nommés au scrutin et que seules les intéressées, c'est-à-dire les ménagères, pourraient prendre part au vote. Il a donc été procédé à cette élection.

Le scrutin était présidé par le maire et les opérations se sont effectuées avec le plus grand calme. Tout le mérite de cette heureuse application du referendum revient au maire de Bronzet, M. de Laroque.

Un pont gigantesque.

La Southern Pacific Railway Company, aux Etats-Unis, est sur le point de voir s'achever la construction du pont gigantesque qu'elle a fait jeter sur le Mississipi.

Ce pont laissera loin derrière lui le fameux pont du Forth dont les Anglais sont si fiers.

Ce pont à double voie s'établit aux approches de la Nouvelle-Orléans. Il aura 3,100 mètres de longueur (près du double du pont du Forth). Le coût des travaux est estimé à 35 millions.

Quand ce travail sera achevé, il permettra à la capitale de la Louisiane de maintenir sa suprématie comme port d'embarquement des coton de cette région et facilitera considérablement les communications entre les Etats du Nord de l'Union et ceux du Sud.

Les lignes qui précèdent sont extraites d'une feuille parisienne. Voilà comment, souvent, s'écrit l'histoire.

NOUVELLES A LA MAIN.

Memento.—Nous avons annoncé, il y a quelques jours, la mort d'un brave homme, Louis Fettel, mort survenue alors qu'on ne s'y attendait pas. M. Fettel était natif de notre petite ville. Il y avait toujours vécu, et jouissait de l'estime de tous qui le connaient. Il a laissé deux enfants, un fils et une fille, dont il était aimé bien tendrement.

Tentative de vol.—A une heure 30, hier matin, des voleurs ont essayé de forcer la porte d'entrée du magasin d'épiceries de Stoney Whitaker, à l'angle des rues Sixième et Waters. Le propriétaire, réveillé par le bruit, a tiré deux coups de revolver sur les malfaiteurs, qui se sont enfuis.

Arrestation.—Hier matin, à huit heures, les détectives Rainey et Dale ont arrêté, à l'intersection des rues Poydras et Rampart, un nègre du nom de Morris Collins. Il avait en sa possession plusieurs objets que les détectives supposent avoir été volés. Il a été écroué au poste du premier precinct.

Vols.—Un incendie est entré, hier matin, vers quatre heures, dans la résidence de M. J. J. Kane, rue Polymnie, au No 13, et y a volé divers objets évalués à $10.

—Mme Joseph Smith, domiciliée à l'angle des rues François et Chartres, déclare que pendant qu'il assistait aux funérailles de son mari, jeudi après-midi, au cimetière St-Roch, un individu a enlevé de sa poche un porte-monnaie contenant une somme de $13 ainsi que des bijoux évalués à $20.

—La résidence de M. S. R. Perry, rue Prytanée, 1313, a été visitée, l'avant-dernière nuit, par un voleur qui a fait main-basse sur des vêtements d'une valeur de 25 dollars.

Filou arrêté.—Les detectives Flatte et Flood ont arrêté, hier soir, à l'angle des rues Canal et Royale, un individu du nom de Wilks D. Dodge, alias W. D. Packard, alias Will D. Dow et l'ont accusé de se soustraire aux poursuites de la justice de Pensacola, ou semblerait il, un vol de bijoux aurait été commis par lui.

C'est à la requête de M. McFarland, agent de la Southern Express Co., de Pensacola, que le filou a été arrêté.

Mort subite. — Albert Dezert, un homme de commerce âgé de 27 ans, est mort subitement hier après-midi, à sa résidence de la rue des Remparts, No. 627. Le coroner a été avisé.

Bicycle retrouvé.—Le sergent de police Creagh et le capitaine Reichum, ont retrouvé, hier après-midi, le bicycle de Drummond Salter, qui lui avait été volé, ces jours derniers, dans la cour d'une école, située à l'angle des rues St André et Colisée. Il paraît que c'est un gamin du nom de Louis Joseph qui avait commis le vol. Il a été écroué au poste du 6me precinct.

Vol.—Hier matin, à 2 heures 30, des voleurs se sont introduits dans la résidence de M. Robert S. Landry, à l'angle des rues Broad et Hôpital, en escaladant une barrière, et y ont pris une montre et une chaîne, évaluées à $50, des vêtements pour environ $20, et un chèque de $25, sur la Whitney National Bank.

Grièvement blessé par un char

La Vigueur des Cheveux d'Ayer est un article indispensable de toilette pour la chevelure, elle en active la croissance.

FEUILLETON.

No 14 Commencé le 26 décembre 1895.

FILLE de PRINCE

PAR PIERRE SALES.

PREMIÈRE PARTIE.

VI

LE PRINCE CHARMANT.

(Suite.)

—Je compte bien l'y renvoyer quand j'aurai besoin de renouveler ma garde-robe. Et, en attendant, laissez-moi manger; je meurs de faim.

Elle rompait l'entretien. Elle sentait bien qu'elle allait céder, mais avait un peu peur et, instinctivement, retardait la minute suprême, avec une sourde défiance qu'on ne lui avait peut-être pas bien exactement dit toute la vérité.

Ni la princesse, d'ailleurs, ni son fils ne firent de nouvelles allusions à l'avenir. Et on se contenta, pendant ce repas et pendant toute la journée, de fêter familialement le retour du voyageur, d'écouter ses récits de Paris, qui tenaient sa cousine suspendue à ses lèvres... et aussi à ses fines, à ses longues moustaches de séducteur.

L'après-midi, ils allèrent, en traîneau, visiter des fermes éloignées. Michel, qui n'entendait rien à leur exploitation, adorait s'y montrer, jouer son rôle de prince. Et, plusieurs fois, Gertrude, en riant aux éclats, le força d'embrasser de jolies paysannes, affirmant qu'elles valaient mieux que toutes les Parisiennes.

Le soir, elle fut d'une gaieté folle, et, après le dîner, elle se mit, malgré les gros yeux de sa tante, "qui n'aimait pas ce genre", à fumer des cigarettes, des cigarettes apportées par Michel, de Paris; et elle déclara que le "caporal" était préférable à tous les tabacs d'orient.

Cependant, Kreuzberg, qui, absorbé par ses comptes, n'avait pas reparu de la journée, venait demander à la princesse si elle désirait vérifier, ce soir même, ses travaux.

Et la princesse, lançant un intense regard d'intelligence à son neveu et intendant, répondit:

—Non, mais emmène Michel!

—Ah! non, fit Michel avec bonne humeur. De gentilles soirées comme celle-ci sont trop rares pour que je vous quitte sous un aussi mauvais prétexte!

—C'est que ça n'est pas amusant comme d'aller au Cercle, hein? interrogea Gertrude très malicieuse.

—Et puis, je n'entends rien aux chiffres! déclara le prince.

Mais sa mère répliqua avec autorité:

—Tu t'entends fort bien à aligner des chiffres dans la colonne des dépenses; il est temps que tu t'occupes de la façon dont on remplit celle des recettes, opération généralement plus difficile que celle dont tu t'es chargé jusqu'ici.... Si tu veux sincèrement passer quelques mois avec nous, tu ne saurais choisir de meilleure distraction. Va! Et Wilhem te donnera une première leçon.

Comme Kreuzberg, de son côté, lançait à Michel des regards en dessous, le prince se décida, mais d'un air bien ennuyé, à le suivre.

Et ils avaient à peine quitté le grand salon que Gertrude faisait la moue et s'écriait:

—Vraiment, tante! Au moment où ça commençait à marcher entre nous! Et vous le renvoyez ainsi?....

—Ma chérie, j'ai toujours travaillé à ton bonheur; j'y travaille encore. Je ne veux aucune surprise de ton joli petit cœur....

Et, d'un ton pénétré:

—Je t'ai dit, ce matin, une foule de choses sur mon fils; mais j'ai peur de n'avoir pas été suffisamment juste; une mère se laisse toujours aveugler; et, comme je tiens à ce que tu décides en toute connaissance de cause....

—Vous expédiez Michel faire des additions?

—Ils n'en feront pas longtemps, va, en admettant même qu'ils en fassent dix minutes; mais écoute bien ceci: Wilhem a simplement touché barre au Caucase, pas même une semaine sur les six où il est demeuré absent; et, il arrive de France....

—Où.... vous l'aviez envoyé? interrogea Gertrude avec un commencement d'inquiétude.

—Où mon fils l'avait appelé, car tu dois bien penser que je ne me suis pas mêlée à tout ceci....

—Tout.... quoi?

—Après ce que tu m'as avoué, ce matin, il est inutile de faire l'innocente; et moi-même je n'ai pas le droit de ne pas tout tenter pour que tu connaisses toute la vérité, exposée avec l'abandon d'un entretien secret....

—Vous voulez surprendre des secrets ma tante?

—Je veux la balance égale entre toi et mon fils, parce que je considère que j'ai autant de devoirs envers toi qu'envers une fille. J'espère, de tout mon cœur, que tu épouseras Michel; mais je veux, avant, que tu connaisses Michel par lui-même et non par moi. Si Michel quitte la France, c'est qu'il a définitivement rompu avec Marie de La Mothe-Ardent; s'il a appelé Wilhem à Paris sans m'en fournir des motifs sérieux, c'est qu'il a dû charger Wilhem de cette rupture.

—Pauvre fille! murmura Gertrude facilement attendrie.

Très sèchement, la douairière dit:

—Nous saurons, tout à l'heure, si elle mérite qu'on s'apitoye sur elle!

—Mais, tante, il est très mal d'écouter. Et, d'ailleurs, comment entendre ce qui se dit dans un cabinet construit justement pour défier toutes les indiscrétions?.... Et c'est là qu'ils ont dû se rendre....

—C'est là, n'en doute pas, que Wilhem, en toute liberté, va exposer à Michel de quelle manière il s'est acquitté de sa mission. Et Wilhem ne sait pas plus que toi, pas plus que Michel, un petit détail de construction que nous ne nous transmett